

Infos pratiques

Retrouvez toutes les infos pratiques relatives au Conservatoire à rayonnement départemental de Châteauroux Métropole.

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de Châteauroux

Place Monestier
36000 Châteauroux

02 54 08 35 70

Itinéraire

Courriel

INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS

Vous souhaitez vous inscrire pour la première fois

Rendez-vous sur notre extranet... à partir du mercredi 19 juin 2024 à 14h

Cette démarche est également nécessaire pour les familles ayant déjà un membre inscrit au Conservatoire.

Vous souhaitez vous réinscrire pour la saison à venir

Dès l'ouverture des inscriptions à partir du mercredi 12 juin 2024,

vous pourrez accéder au formulaire d'inscription, en ligne sur notre extranet

Attention, la validation des réinscriptions "parcours personnalisé" (ados-adultes) ne s'effectue qu'en septembre, en fonction des places disponibles.

HORAIRES DE CONTACT DU SECRÉTARIAT

Horaires en périodes scolaires

Jusqu'au 5 juillet inclus :

Lundi, mercredi et jeudi de 10h à 18h.

Mardi de 13h à 18h.

Vendredi de 10h à 17h

Horaires en périodes de vacances scolaires

Du 8 juillet au 12 juillet au soir et à partir du 22 août au matin :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le Conservatoire est fermé chaque année de la mi-juillet à la mi-août. Pendant cette période, le dépôt de documents est possible, à l'accueil de l'hôtel de Ville sous enveloppe au nom du Conservatoire.

LES TARIFS

La cotisation comprend les frais de dossier et les droits de scolarité déterminés en fonction du quotient familial, auxquels peuvent s'ajouter les frais de location d'instrument. Chaque tarif fait l'objet d'une délibération annuelle du Conseil municipal.

Plusieurs modes de paiements sont possibles : en ligne, CB, chèques, espèces, tickets CAF, chèques vacances.

CHÂTEAURoux MÉTROPOLE

1 place de la République

36000 Châteauroux

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.